

Rroms sur la Communauté Urbaine du Grand Nancy : 2008-2011 : Quelques éléments d'information.

1 -Terrain de Laneuveville : 2008-2011

1^{ère} étape

Depuis la **fin de l'année 2008**, un groupe de Rroms, tsiganes originaires de Roumanie, s'est installé à Laneuveville, sur un terrain privé, jugé insalubre en raison de risques d'inondation, la Meurthe proche pouvant sortir de son lit. Ce groupe n'a cessé de grossir pour atteindre une centaine de personnes. Elles vivent en caravanes, en situation de précarité, le terrain ne disposant ni d'eau (il y en a toutefois à proximité), ni d'électricité, ni de chauffage, ni d'installations sanitaires, ni d'évacuation des ordures. Les familles sont domiciliées par la CIMADE.

Plusieurs associations et organismes sont intervenus tôt auprès de cette population : La Soupe pour les Sans-abri, qui s'est rendue sur le lieu de vie et a pourvu les ménages en chauffage, couvertures, vêtements et nourriture ; Médecins du Monde (MDM) qui les visite régulièrement avec un camion équipé pour des consultations ; les Amitiés Tsiganes, sollicitées en raison de l'origine culturelle de ces familles tsiganes, ainsi que de la présence d'enfants scolarisables. Un partenariat avec les centres de PMI s'est mis en place. Le Conseil Général a été sollicité dans le cadre des aides financières qu'il était possible de demander.

A l'initiative de Médecins du Monde, un **Réseau d'information et de soutien** s'est mis en place en **avril 2009**. Il groupe les associations mentionnées, des techniciens professionnels de l'action sociale, des professionnels de l'éducation nationale, des responsables territoriaux de l'instance Conseil Général, des professionnels médicaux et paramédicaux de PMI. Il se réunit tous les 2 à 3 mois.

Maints ajustements de nos interventions respectives ont été nécessaires du fait de la méconnaissance d'un tel phénomène sur notre territoire d'intervention. Les expériences des uns et des autres, ainsi que les contacts et les réseaux développés ont permis d'affiner les prises en charge : expérience sur le nord du département (Mont St Martin) avec l'existence d'un comité de pilotage auquel participe un travailleur social d'Amitiés Tsiganes, connaissance de cette association sur la législation spécifique du stationnement, lien avec la Fédération nationale et les associations du Nord de la France qui reçoivent également massivement des familles d'Europe de l'Est, contacts avec les autres délégations régionales de MDM, avec le réseau Romeurope... Ces multiples contacts, réflexions et rencontres ont non seulement mobilisé chaque intervenant mais ils ont également permis d'apporter quelques éléments de première nécessité à ces ménages : école pour les enfants, vaccination, consultations médicales et aide médicale d'état, nourriture, chauffage (appareils et combustible), vêtements, nourriture, soutien juridique, accueil social, instruction de demandes d'aide, accompagnement dans les démarches administratives auprès de la préfecture et de la chambre du commerce (pour les personnes ayant un projet de travailleur indépendant).

2^{ème} étape

Depuis septembre 2009, MDM et La Soupe demandent aux autorités la tenue d'une table ronde autour des Rroms. Nous avons successivement rencontré le maire de Maxéville, M. Henri Begorre, puis Madame Valérie Rosso-Debord, députée et adjointe du maire de Nancy, et Madame Claire Beurey, Directrice du CCAS de Nancy. Puis le Directeur du Cabinet du Préfet, M. Bernardo. Puis le Préfet de Meurthe et Moselle.

Une table ronde s'est tenue le 28 mai 2010 dans les locaux de la Préfecture, à l'initiative de Mme Valérie Rosso-Debord.

Voici ce qui a été proposé par Mme V. Rosso-Debord, et accepté par l'ensemble des participants.

Durant une période de 4 mois, **une mission d'information** sera confiée à un(e) travailleur social assisté d'un interprète : le but de cette mission est de dialoguer au plus près avec les Rroms afin de savoir ceux qui souhaitent rester à Nancy, en acceptant de se loger, de scolariser leurs enfants, de chercher du travail. Les autres seront contraints de quitter l'aire de Laneuveville où ils stationnent, terrain privé jugé inondable près de la Meurthe, et insalubre. Il n'y aura pas d'expulsion d'ici là. **Ce plan sera exposé officiellement aux Rroms**, en présence des différents participants à la table ronde. Par contre, l'installation d'une aire aménagée a été clairement refusé.

3^{ème} étape

Le plan est présenté aux Roms, sur le terrain, le 29 juillet 2010, avec un interprète.

L'enquête d'un Travailleur social de l'Association l'ARS, M. Philippe Blouet, se déroule de juin à août 2010, le rapport final est daté d'août 2010. La durée prévue initialement pour l'enquête était de 4 mois.

Ce rapport conclut à la présence, sur le terrain, de familles souhaitant leur stabilisation sur le territoire français. Cette volonté se traduit par la scolarisation des enfants (néanmoins jugée très difficile par toutes les familles), un suivi médical, une activité régulière pour certains. Mais « l'insertion professionnelle pour cette population, à ce stade, est très difficile du fait du manque de qualification, de la mauvaise maîtrise de la langue française et de l'instabilité quant à la résidence. Le parcours d'insertion sans intervention des pouvoirs publics s'arrête malheureusement là ».

On en est là, en août 2010, les mois vont passer, et **les décisions vont tarder**.

La demande des associations d'installer sanisettes et bennes d'évacuation des ordures est refusée.

Une réunion se tient à la Préfecture le 14 octobre 2011 : les plaintes des riverains se multiplient, notamment relatives aux fumées noires en provenance du camp, et la pression s'accroît auprès des maires des 2 communes de Laneuveville et Art sur Meurthe. Des faits de petite délinquance sont signalés. Les propriétaires du terrain portent plainte pour récupérer leur terrain.

Des réunions en sous-groupes (les associations ne seront pas conviées) sont programmées pour déterminer les familles susceptibles d'être hébergées, mais un réel problème d'hébergement se pose sur l'agglomération.

Une demande d'inclure dans cette étude de nouveaux arrivants est refusée par Mme Rosso-Debord.

Deux familles toutefois seront hébergées rapidement (scolarité régulière des enfants, dont une petite aveugle ; et grand prématuré dans une autre famille).

4^{ème} étape

En décembre 2010, la Meurthe déborde par 2 fois de son lit, obligeant à l'évacuation du terrain qui est complètement inondé. La mairie de Laneuveville, où est situé le terrain, a très bien géré l'urgence, il faut le reconnaître. Les Roms sont hébergés dans de bonnes conditions, compte tenu de l'urgence, avec une bonne coopération des pouvoirs publics et des associations, notamment de la Croix Rouge.

Dès la décrue, malgré le souhait des autorités (mais aucune autre solution n'était alors proposée), les Roms ont réinvesti leur campement, qui est très détérioré. Ils sont moins nombreux, environ une trentaine en moins sur une bonne centaine.

Dans les mois qui suivent, on assiste à de nombreux va et vient sur le terrain, l'arrivée de nombreux jeunes, des allers et retours vers la Roumanie.

5^{ème} étape

Enfin...une réunion se tient à la Préfecture le 6 janvier 2011. Cette réunion s'appuie sur le rapport de Philippe Blouet et sur de nouvelles informations éventuelles de la police, pour déterminer les familles auxquelles seront proposés hébergement et accompagnement social.

9 familles sont retenues, soit 38 personnes. Sur ces 9 familles, 2 sont déjà logées, 2 autres sont parties.

La situation des dispositifs d'hébergement à Nancy est actuellement très difficile : des contacts sont pris, et plusieurs réunions tenues avec les bailleurs sociaux afin de trouver des solutions pour ces familles.

Celles-ci sont convoquées afin de mieux connaître leurs besoins. 2 familles ne se rendront pas à cette convocation...et se trouvent éliminées du plan. Restent alors concernées : 3 familles seulement.

Une réunion en **préfecture le 8 avril** fait état de plusieurs logements trouvés pour ces 3 familles.

Un nouveau recensement doit être fait.

C'est alors qu'interviennent, **9 nouvelles interpellations pour travail de ferrailage non déclaré ou « dissimulé »**. Des sommes importantes auraient été récoltées et envoyées en Roumanie. Une procédure est en cours. Elle vise notamment les 3 familles qui restaient en piste...et l'une des familles déjà hébergée.

Constat est fait de l'échec du plan lors d'une **ultime réunion à la Préfecture le 11 mai 2011 : mise à part une famille déjà hébergée (enfant aveugle), aucune famille n'est plus candidate au plan Rosso-Debord.**

Si des Rroms reviennent sur l'aire de la Communauté urbaine, M. Bernardo a nettement dit qu'il n'y aurait pas de nouveau plan « d'insertion ».

Par ailleurs, un jugement d'expulsion du terrain privé occupé par les Rroms a été rendu et leur a été notifié le 19 avril avec un délai de 3 mois : le terrain devra donc être évacué le 19 juillet.

6^{ème} étape

Le terrain de Laneuveville a été comme prévu évacué le 20 juillet. En fait, les Rroms avaient tous quitté le terrain avant l'intervention de la police. Il ne restait qu'un immense champ de détritrus.

Les jours suivants, les autorités ont cherché où se trouvaient les Rroms. Ils ont visité un autre terrain occupé par une vingtaine de Rroms, installés depuis quelques mois sur un terrain de la ville de Nancy, près d'une friche industrielle (Oberlin). Les Rroms de Laneuveville ne s'y trouvaient pas.

Un jugement en référé a alors été rendu, ordonnant l'évacuation sous 24h de ce terrain.

Celui-ci n'avait posé aucun problème de voisinage, le campement était propre, les enfants scolarisés. Une procédure judiciaire de recours a été mise en route par un avocat. Cependant, les Rroms ont préféré partir après avoir détruit leurs caravanes qu'ils n'étaient pas en mesure de tracter (ils ont en partie récupéré la ferraille.)

Quelques réflexions sur ce parcours :

Du côté des associations et du Réseau :

Manque de pugnacité pour la mise en place de sanisettes et de bennes d'ordures.

Pouvait-on avertir mieux les Rroms des risques pénaux encourus ?

Il en viendra d'autres. Que ferons-nous ?

Du côté des pouvoirs publics

Un réel désir au départ de « faire quelque chose pour ceux qui sont là », mais le refus, d'emblée, d'une aire aménagée.

Un manque de volonté politique ensuite, qui a conduit à retarder les décisions et laisser pourrir la situation.

Du côté des Rroms

Si des décisions « d'insertion » avaient été prises plus rapidement, en septembre ou octobre 2010, aurait-on pu éviter les dérives vers la délinquance et le travail au noir ? Le contraste entre les sommes qu'ils auraient recueillies (+de 500.000 euros ?) et les conditions de vie sur le terrain nous paraît choquant.

En tout cas, certaines familles exprimaient un réel désir de se fixer à Nancy.

Que comprennent-ils des enjeux qu'on leur propose ? Une plus grande et plus régulière proximité avec eux permettrait-elle de mieux les accompagner ?

2- Actuellement, novembre 2011

Des Rroms occupent **un terrain, à Maxéville, commune de la CUGN**, depuis quelques mois. Environ 11 caravanes, 2 cabanes, 24 adultes, une dizaine d'enfants. Il y a du mouvement, des nouveaux, la population ne semble pas homogène. La Soupe et MDM les accueillent le dimanche. Des démarches ont été entreprises pour la scolarisation des enfants par l'Education nationale.

Un arrêté d'expulsion dans un délai de 24h a été pris par le préfet, à la demande du maire de Maxéville, le 3 octobre 2011.

Il y avait notamment un amalgame avec les Gens du Voyage : « Vu le schéma d'accueil des gens du voyage de Meurthe et Moselle... » et plus loin : « la commune de Maxéville...a pris un arrêté général en date du 24 mars 2009 portant interdiction de stationner en dehors des aires aménagées... » Etaient pointés aussi : l'alimentation en eau sur une bouche d'incendie, les

alimentations qui « ne sont pas visibles » en électricité, ainsi qu'un risque de trouble à la sécurité, à la salubrité et à la tranquillité publique.

L'arrêté a été cassé par le tribunal (administratif ?) suite à l'intervention d'une avocate, saisie par la Soupe pour les Sans abri.

Nous (MDM et La Soupe) devons rencontrer le maire de Maxéville le 20 décembre 2011.

Par ailleurs, un nombre croissant de familles Rroms se logent en appartements sur le territoire de la CUGN. Nous ne savons pas actuellement comment ils accèdent à cet habitat. Ils contactent La Soupe pour du mobilier, et viennent le dimanche aux distributions alimentaires. MDM les rencontre le dimanche à La Soupe, ou parfois au CASO.

Certains sont inscrits au registre du commerce, et sont maintenant refusés aux distributions alimentaires. Pour les autres, il leur est demandé de prendre contact dans les 15 jours avec un service social.

AM Worms, MDM, 6/12/2011